



Cession ou non d'un véhicule a titre gratuit

Par **Iacosta**, le **01/07/2018** à **10:36**

Bonjour,

En janvier 2011 j'ai acheté à ma fille une voiture hybride EG (essence- GPL), en restant titulaire de la carte grise. Celle ci veut la revendre, mais auparavant je dois effectuer la démarche de cession en ligne puis le transfert de carte grise.

je suis indécis quant à la conduite à tenir vis-à-vis du fisc. Lui céder à titre gratuit ou la lui revendre pour une somme symbolique ?

En effet , ma fille est l'unique enfant donc à priori il ne devrait pas y avoir de répercussion sur la succession.

Mais j'envisage lui faire un don familial en respectant le montant fixé par la loi pour bénéficier de l'exonération. Est-ce que cela pourrait avoir une incidence ultérieure sur le don et perdre le bénéfice du dégrèvement.

Merci de vos conseils